PROVINCE DE QUÉBEC M.R.C. MÉKINAC MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **du comité de gestion du camping** de la municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue au bureau municipal situé au 1216, rue Principale, ce premier jour d'octobre 2019 (01/10/2019) à compter de 13 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Micheline Demers Nathalie Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire du comité, assiste à cette séance ainsi que Lise Bérubé, gérante du camping.

Résolution 2019-10-037 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guy Dessureault appuyé par Micheline Demers et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

- 1. Adoption de l'ordre du jour.
- 2. Adoption du procès-verbal de la séance du 22 août 2019.
- 3. Présentation des comptes.
- 4. Achat roulotte Jean-Pierre Morel.
- 5. Dépôt soumission remplacement des quais.
- 6. Marina tarif pour chaloupe et moto marine.
- 7. Quais des riverains sans autorisation.
- 8. Installation du Wifi au camping par Réseau Velox.
- 9. Installer chauffage dans la salle communautaire.
- 10. Soumission de Réseau Velox caméra de sécurité.
- 11. Varia
 - a. Achat voiturette de golf.
- 12. Levée de l'assemblée.

Résolution 2019-10-038 Adoption du procès-verbal de la séance du 22 août 2019

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Guy Dessureault et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 22 août 2019, tel que rédigé.

-Adoptée –

Résolution 2019-10-039 Présentation des comptes

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer des mois d'août et septembre 2019, chacun des membres du comité de gestion du camping de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Nathalie Doucet appuyé par Guy Dessureault et résolu que des comptes au montant 102 595.35 \$ soient acceptés. -Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire de la Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac, certifie que le camping possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 102 595.35 \$ \$ sont disponible en date du 01 octobre 2019.

Sylvie Genois

Secrétaire

Résolution 2019-10-040 Achat roulotte Jean-Pierre Morel

ATTENDU que le camping a beaucoup de demande pour des prêts à camper.

Il est proposé par Nathalie Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu ce qui suit :

- autoriser la dépense pour l'achat de la roulotte de Jean-Pierre Morel au coût de 6 000 \$;
- autoriser le maire à effectuer le transfert de cette roulotte.
 -Adoptée-

<u>Résolution 2019-10-041</u> Dépôt soumission remplacement des quais

ATTENDU que lors de la séance du comité de gestion du camping en date du 22 août 2019 par la résolution 2019-08-035 une demande de soumission a été demandée pour le remplacement des quais à la marina;

ATTENDU que cette dépense est de plus de 25 000 \$;

ATTENDU qu'une invitation à soumissionner a été envoyé à Quais Prestige Mauricie – Entreprise Ghislain Mongrain Inc, Les Quais Tradionnels et Dock Industries;

ATTENDU qu'à l'ouverture des soumissions le 24 septembre 2019, deux soumissionnaires soit Les Quais Tradionnels et Dock Industries ont soumissionnés.

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Nathalie Doucet et résolu ce qui suit :

> accepter la soumission du plus bas soumissionnaire soit Les Quais Tradionnels de Shawinigan au mont de 85 057.13 \$ taxes, transport et installation incluses pour le remplacement des quais au camping municipal.

-Adoptée-

Résolution 2019-10-042 Marina – tarif pour chaloupe et moto marine

Il est proposé par Nathalie Doucet appuyé par Micheline Demers

et résolu que pour la saison 2020 le coût pour les chaloupes et les motos marines à la marina seront :

- pour la saison 325 \$ (chaloupe moto marine)
- pour la journée 50 \$
- pour la semaine 150 \$
- pour un mois 450 \$

-Adoptée-

Résolution 2019-10-043 Quais des riverains sans autorisation

ATTENDU que selon la règlementation du camping tout nouveau riverain n'a pas l'autorisation d'installer un quai et/ou plate-forme;

ATTENDU que malgré la règlementation il y a quelques campeurs qui ont installés des quais et/ou plate-forme.

Il proposé par Nathalie Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu ce qui suit :

> autoriser Lise Bérubé, gérante du camping, à aviser par écrit ces campeurs de retirer ces quais et/ou plate-forme dans les plus brefs délais.

> > -Adoptée-

<u>Résolution 2019-10-044</u> Installation du WiFi au camping par Réseau Velox

ATTENDU que le camping a décidé de distribuer le wifi pour les campeurs et visiteurs.

Il est proposé par Guy Dessureault appuyé par Micheline Demers et résolu d'autoriser Réseau Velox à installer et de fournir le matériel nécessaire pour la distribution du wifi sur le camping -Adoptée-

<u>Résolution 2019-10-045</u> Installer chauffage dans la salle communautaire

ATTENDU le projet 19S2-121 de C L Électricien (9336 6979 Québec Inc.) pour installer 3 unités de chauffage (1x 7.5 kW 240 volts – 2x 5kw 240 volts) dans la salle communautaire;

ATTENDU que ce projet comprend l'installation et un panneau de contrôle c/a 3 contacteurs et que les 3 unités sont indépendantes mais contrôlés par un seul thermostat.

Il est proposé par Nathalie Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu d'accepter le projet 19S2-121 de C L Électricien (9339 6989 Québec Inc.) au coût de 4 900 \$ taxes en sus. -Adoptée-

<u>Résolution 2019-10-046</u> Soumission de Réseau Velox – caméra de sécurité

ATTENDU la soumission de Réseau Velox pour l'achat de caméra de surveillance au camping;

ATTENDU que cette soumission comprend l'achat de caméras de sécurité, système complet NVR réseau 32 canaux Spoe (16 caméras incluses) disque dur 6TB pour enregistrement longue durée.

Il est proposé par Micheline Demers appuyé par Nathalie Doucet et résolu d'accepter cette soumission au coût de 1 999.99 \$ (taxes en sus) installation et configuration en sus. -Adoptée-

Résolution 2019-10-047 Achat voiturette de golf

Il est proposé par Guy Dessureault appuyé par Micheline Demers et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de deux (2) voiturettes de golf (1 électrique – 1 au gaz) au coût de 9 427.95 \$ taxes incluses.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée et Micheline Demers. Il est 13	st proposée par Nathalie Doucet, appuyé p 3 heures 38.	ar
Guy Dessureault, maire	Sylvie Genois, secrétaire	